



GUIDE DE ROUTE



37^{èmes} Boucles Nationales
du Printemps

Course par étapes

19 et 20 septembre 2020
Nouvelle-Aquitaine



37^{èmes} Boucles Nationales Du Printemps

MOTS D'ACCUEIL	3
LE PALMARÈS	4
COMPÉTITION	
Règlement Epreuve	5 à 7
Protocole	8
Prix	9
Passage dans les communes	10
Permanence & Lieux pratiques	11
Hébergement & Restauration	12
Étape 1	13 à 15
Étape 2	16 à 18
INFOS PRATIQUES	
Dispositif de secours	19
Contacts	20
Plan de course	21
Partenaires	22



L'APOGE Cycliste va organiser, non à la date initialement retenue en raison de la période de confinement, mais en septembre, son épreuve fétiche « Les Boucles Nationales du Printemps ».

Bouleversement du calendrier, refonte des équipes de Division Nationale, adaptation aux mesures exceptionnelles de sécurité sanitaire, nous souhaitons tous, qu'une fois cette période critique oubliée, le sport puisse reprendre ses droits et nous offrir une épreuve de la même intensité sportive. Nous espérons la même quantité et qualité de participants sur les routes de nos villes et nos villages pendant ces 2 jours.

Le premier jour les coureurs se disputeront la victoire sur les routes du canton de Gémozac et un parcours qui empruntera également les routes en bordure d'estuaire et ses co-teaux réputés. Bougneau sera la ville départ de la deuxième étape qui arrivera au cœur de notre belle ville.

Nul doute que nous assisterons à un spectacle sportif de toute beauté, cela permettra aux Pontois de pouvoir encourager les coureurs du club local TEAM U CUBE 17 – APO-GÉ CYCLISTE qui auront à cœur de briller sur leurs terres.

Dans le même temps se déroulera la 2^{ème} édition de la randonnée cyclo-sportive « La Michel PITARD en Haute Saintonge » pour rendre hommage à l'ancien cycliste professionnel qui fut licencié au Vélo club Pontois.

Nous souhaitons que la météo soit clémente pour garantir une pleine réussite à cette manifestation sportive de grande qualité.

Tous nos encouragements vont à l'ensemble des bénévoles du club et à l'encadrement qui travaillent d'arrache-pied toute l'année pour organiser une telle manifestation.

Le Maire de PONS
Jacky BOTTON



Les Boucles Nationales du Printemps se dérouleront en 2020 à une période inhabituelle qui permettra finalement d'accueillir de manière exceptionnelle des équipes de Division 1.

Cela constitue de manière fortuite un joli clin d'œil à l'accession à ce niveau de l'équipe de l'Apogé elle-même. Toutefois, ce n'est pas la seule épreuve cycliste qui se déroule en Charente-Maritime dont le calendrier est bousculé puisque, après 17 années d'absence, le Tour de France revient dans notre département en septembre et non en juillet.

Mais pour ne pas lui faire de l'ombre, les bénévoles de l'Apogé ont sportivement retenu les 19 et 20 septembre, en espérant que les vendanges seront bonnes pour l'équipe locale.

Loïc GIRARD
Président de la CDC de Gémozac
Maire de Gémozac



L'organisation des Boucles Nationales du Printemps représente un gros investissement en temps pour les membres de l'A.P.O.GÉ Cycliste.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui apportent leur concours à cette compétition qui se déroulera cette année en 2 étapes en ligne. Les arrivées seront jugées dans nos deux communes Pons et Gémozac associées pour la cause cycliste qui nous anime.

Nous remercions également chaleureusement tous les partenaires privés et les collectivités qui apportent leur soutien financier.

Nous souhaitons la bienvenue aux 21 équipes dont les 10 équipes de National 1 qui représentent le meilleur niveau amateur français.

Nous faisons confiance aux différents acteurs de ce week-end pour respecter les mesures sanitaires.

Les membres de l'A.P.O.GÉ Cycliste

2019 : Baptiste Bleir	CM Aubervilliers 93	2006 : Stéphane Bellicaud	Deux Sèvres Cyclisme
1ère étape Baptiste Bleir	CM Aubervilliers 93	2005 : Stéphane Bellicaud	Deux Sèvres Cyclisme
2ème étape Rémy Gras	Charvieu Chavagneux IC	2004 : Jérôme Bonnace	U.C Châteauroux
3ème étape Jérémy Micheneau	Les Sables Vendée Cyclisme	2003 : Tarno Raundsepp	Nantes 44 Cyclisme
2018 : Sten Van Gucht	Villefranche Beaujolais	2002 : Hayden Roulston	Bressuire A.C
1ère étape Alan Riou	Team Pays de Dinan	2001 : Bertrand Guerry	Cycle Poitevin
2è étape Sten Van Gucht	Villefranche Beaujolais	2000 : Frédéric Delalande	Jean Floc'h Mantes
2017 : Fabio Do Rego	TeamPeltrax CSD	1999 : Yvonnice Bolgiani	V.S Dinan
1ère étape Arnold Christobal Olavarria	Aberca BBAC	1998 : Gilles Canouet	U.S Montauban
2è étape Laurent Evrard	VC Villefranche Beaujolais	1997 : Olivier Asmaker	U.S Montauban
2016 : Christophe Masson	EC Raisme Petite Forêt	1996 : Philippe Mauduit	Vendée U
1ère étape Clément Orceau	POC Côte de Lumière	1995 : Guillaume Destang	C.C Marmande
2ème étape Stephen Guével	Côte d'Armor Cyclisme	1994 : Stéphane Barthe	U.S Montauban
2015 : Simon Buttner	Bourg en Bresse Ain Cyclisme	1993 : Pascal Berger	Tarbes Cycliste
1ère étape Fabien Schmidt	Côte d'Armor Cyclisme	1992 : Vincent Guilloux	C.R.C Limoges
2ème étape Simon Buttner	Bourg en Bresse Ain Cyclisme	1991 : Thierry Ferrer	C.R.C Limoges
2014 : Vincent Colas	UC Nantes	1990 : Philippe Escoubet	Cycle Poitevin
2013 : David Cherbonnet	V.C Pays de Loudéac	1989 : Philippe Bocquier	U.S Montauban
2012 : Alo Jakins	V.C Rouen	1988 : P.Raymond Villemiane	U.S Caudrot
2011 : Romain Guillemois	Vendée U Pays de la Loire	1987 : Laurent Brochet	VCCO La Rochele
2010 : Gwenaël Teillet	Team U Nantes Atlantique	1986 : Gérard Simmonot	U.C Châteauneuf
2009 : Gwenaël Teillet	Team U Nantes Atlantique	1985 : Fernand Lajo	U.S Le Bouscat
2008 : Paul Poux	TOP 16	1984 : Laurent Mazeaud	CC Périgueux
2007 : Gilles Canouet	U.S Montauban 82	<i>Les coureurs surlignés en bleu ont été ou sont encore professionnels</i>	



Engagements & Règlements

Participation

La participation à l'épreuve se fera dans le strict respect de la réglementation de la fédération française de cyclisme consultable sur le site <https://www.ffc.fr/reglementation-federale/>, et du règlement particulier ci-dessous.

Toutes précisions pourront être apportées par le jury des arbitres lors de la réunion des directeurs sportifs.

Engagements

Les engagements devront être effectués sur le module Cycleweb du site de la fédération française de cyclisme.

Organisation

L'épreuve 37^{èmes} Boucles Nationales Du Printemps est organisée par **L'A.P.O.GÉ Cycliste** les 19 & 20 septembre mai 2020 en 2 étapes en ligne.

Type d'Épreuve

L'épreuve est inscrite au calendrier FFC en classe **Nationale Élite 2.12.1**

Etape 1

Le départ de la 1ère étape se déroulera à Gémovac (17260), la longueur de l'étape sera de 158,200 kms dont 2 tours d'un circuit final de 13,300 kms à Gémovac. Le classement sera

établi en fonction de l'ordre d'arrivée. La dotation de cette étape sera de 1220 €/20.

Etape 2

Le départ de la 2ème étape sera donné à Bougneau et l'arrivée jugée à Pons après 1 km (dont 1 tours de circuit de 7.9 km au départ à Bougneau et 7 tours de 7 kms à Pons). Le classement sera établi selon l'ordre d'arrivée des coureurs. La dotation sera de 1220 € /20.

Classement général

Le classement général, parrainé par le Conseil Départemental de la Charente-Maritime sera établi par l'addition des temps des 2 étapes. La dotation est de 1220€/20. Le port du maillot JAUNE est obligatoire.

CORPS ARBITRAL

Président Jury : Alexandre NOUHAUD – 06.80.96.35.84
nouhaud.alexandre@gmail.com

Arbitre 1 : Olivier ROUSSEAU – 06.09.35.82.00
olivierrousseau070@gmail.com

Arbitre 2 : Patricia BLANQUEFORT – 06.73.09.03.08
patricia.b7@orange.fr

Juge Arrivée : Alain VANDAL – 06.73.51.12.72
a.vandal@laposte.net

Chronométrateur 1 : Sophie LAVAUD – 07.67.94.09.72
sophie.collet74@hotmail.com

Arbitre Moto 1 : Philippe MOREAU - 06.88.39.30.65
moreau.philippe8@gmail.com

Arbitre Moto 2 : Christelle PINEAU – 06.48.60.14.77
c.pineau37@orange.fr

Arbitre stagiaire : Alisson RASSET

Arbitre Voiture Balai : Mado TEMPLERAUD –
06.73.65.26.58

Classement meilleur espoir

Le classement général du meilleur espoir (- de 23 ans, U23), parrainé par la Communauté des Communes de Gémézac sera établi au temps. Le classement général final sera établi par l'addition des temps des 2 étapes. La dotation est de 190 €/3. Le port du maillot BLANC est obligatoire.

Classement meilleur 2^{ème} catégorie

Le classement général du meilleur 2^{ème} catégorie, parrainé par la ville de Pons sera établi au temps. Le classement général sera établi par l'addition des temps des 2 étapes. La dotation est de 190 €/3. Le port du maillot BLEU est obligatoire.
etc.

Classement général meilleurs sprinteur

Le classement général individuel meilleur sprinteur, parrainé par GROUPAMA, sera établi après la 1ère étape et après la 2ème étape par addition des points obtenus lors des différents classements cités dans le descriptif des étapes. Chaque sprint intermédiaire attribuera 5 pts, 3 pts, 1 pt. En cas d'égalité, il est tenu compte : du nombre de victoires aux sprints intermédiaires, du classement général individuel au temps. La dotation est de 190 €/3. Le port du maillot VERT est obligatoire.

Classement général du meilleur grimpeur

Le classement du meilleur grimpeur, parrainé par la région NOUVELLE AQUITAINE, sera établi après la 1ère étape et après la 2ème étape par l'attribution de points en fonction de l'ordre de passage au sommet des difficultés répertoriées dans le descriptif des étapes. Chaque sprint intermédiaire attribue 5 pts, 3 pts, 1 pt. En cas d'égalité, il est tenu compte : du nombre de premières places au passage des difficultés répertoriées, du classement général individuel au temps. La dotation est de 190 €/3. Le port du maillot BLANC à POIS ROUGE est obligatoire.

Classement général par équipe

Le classement général par équipes sera établi par l'addition des 3 meilleurs temps individuels de chaque équipe dans les 2 étapes. En cas d'égalité, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage : nombre de premières places par équipe du jour, nombre de deuxième places. La meilleure équipe sera appelée au protocole avant le départ de la 2ème étape et après la 2ème étape.

Coureur « le plus combatif »

Le coureur le plus combatif de la 1ère et de la 2ème étape, parrainé par la HAUTE SAINTONGE sera désigné par le Président du jury des arbitres et par le Directeur de l'organisation. Le plus combatif de l'épreuve sera récompensé à l'issue de chaque étape. Une prime de 60 € sera attribuée à ces deux coureurs. Le port du maillot ROUGE est obligatoire.

Coureur « le meilleur équipier »

Un coureur sera désigné le meilleur équipier de la 1ère et de la 2ème étape. Le meilleur équipier sera parrainé par les Ets FORTET-DUFAUD. Une prime de 60 € sera attribuée à ces deux coureurs.

Coureur « le meilleur régional »

Le meilleur coureur régional de chaque étape sera récompensé et recevra une prime de 60 €. Cette récompense patronnée par les Ets CHALVIGNAC sera attribuée au coureur de la région Nouvelle-Aquitaine le mieux classé de chaque étape.

Classement combiné

Le classement combiné, patronné par le garage SAS RELAIS DE SAINTONGE sera établi chaque jour, entre les trois premiers du classement général du meilleur sprinteur et le classement général du meilleur grimpeur. Une prime de 60 € sera attribuée au premier des étapes 1 et 2.

Primes ponctuelles

Des primes seront disputées sur le parcours. Elles seront signalées par drapeaux à damier blanc et noir. Elles seront payées dans la semaine aux clubs des coureurs.

Dépannage

Les coureurs seront dépannés par le personnel technique de leur équipe ou par l'un des véhicules neutres de dépannage (2 voitures et une moto) mis à disposition par l'organisation.

Chaque équipe devra remettre une paire de roues au véhicule neutre qui lui sera indiqué par l'organisation et le jury des arbitres.

Zone de ravitaillement

La longueur des épreuves implique l'autorisation de zones de ravitaillement, strictement délimitées, qui permettront aux directeurs sportifs ou accompagnateurs de ravitailler leurs coureurs. Elles sont citées dans le descriptif des étapes. Elles seront délimitées par un panneau « Début de Zone de Ravitaillement » et « Fin de Zone de Ravitaillement ». Les règles de distanciation et le port du masque devront être respectées.

Zone verte

Une zone verte sera mise en place pour les déchets après les zones de ravitaillement et sur les circuits. Le non-respect de cette zone verra la mise en place d'une sanction par le collège arbitral.

Protocole

Les coureurs devront se rendre au protocole dès la ligne d'arrivée franchie après chaque étape. Les détails et les coureurs concernés figurent sur le tableau de la page 12. Les coureurs seront reçus dans la salle d'attente du podium et recevront leurs récompenses et ovations sur le podium à l'invitation de l'animateur. Un membre de l'organisation gèrera ce protocole en liaison avec l'animateur et le responsable de la sonorisation. L'organisateur se réserve la possibilité d'appeler d'autres coureurs à condition qu'il ait été fait une annonce sur la radio course avant l'arrivée. Les règles de distanciation et le port du masque devront être respectées dans la salle d'attente.

Contrôle médical

Un contrôle médical pourra être pratiqué après l'arrivée. Après le passage sur la ligne, les coureurs devront s'informer de l'existence ou non de ce contrôle. Ils seront pris en charge par les membres de l'escorte. Les numéros de dossards retenus seront affichés au podium du juge à l'arrivée.

Radio-tour

L'information course sera assurée par la société MDS. Les informations courses sont émises sur la fréquence 157.550

Flèches et directions

La 1ère étape en ligne comporte un départ fictif.

Les flèches aériennes « MATÉRIAUX NORD BLAYAIS » sont de couleur rouge.

Réclamation

Toute réclamation devra être présentée par écrit dans les délais réglementaires.

Délais d'arrivée

Les délais d'arrivée sont fixés à 10 % par l'organisateur. Ils pourront être corrigés par le jury des arbitres en accord avec l'organisateur en fonction de la configuration de la course

Caution

Une caution de 30 € sera demandée pour la remise des dossards et des plaques de cadres.

	Classement	Étape 1	Étape 2	PARTENAIRE
Vainqueur étape	étape	X	X	Communes d'accueil
Meilleur espoir	étape	X	X	Communes d'accueil
Meilleur 2ème catégorie	étape	X	X	Communes d'accueil
Maillot jaune	Général individuel	X	X	Conseil départemental Charente-Maritime
Maillot blanc	1er espoir	X	X	Communauté des communes de Gémovac
Maillot bleu	1er/2ème catégorie	X	X	Ville de Pons
Maillot vert	Points chauds	X	X	Groupama
Maillot à pois	Grimpeur	X	X	Conseil régional Nouvelle-Aquitaine
Trophée meilleure équipe	équipe	X	X	Matériaux Nord Blayais
Maillot du plus combatif	désignation	X	X	Communauté de communes de Haute Saintonge
Écharpe meilleur équipier	désignation	X	X	Ets Fortet Dufaud
Écharpe meilleur régional	Classement étape	X	X	Ets Chalvignac
Écharpe du combiné	Points chauds et Grimpeur	X	X	SAS Relais de Saintonge garage Renault

1ère étape	2ème étape	Général	Espoir (Général)	2ème catégorie (général)	Équipe	Points chauds (général)	Grimpeur (général)	Combiné (général)	Combatif (par étape)	Équipier (par étape)	Meilleur régional (par étape)
1220/20	1220/20	1220/20	122/3	69/3	122/3	91/3	91/3	60/1			
246,00 €	246,00 €	246,00 €	61,00 €	32,00 €	61,00 €	46,00 €	46,00 €	60,00 €	60,00 €	60,00 €	60,00 €
183,00 €	183,00 €	183,00 €	38,00 €	23,00 €	38,00 €	30,00 €	30,00 €				
146,00 €	146,00 €	146,00 €	23,00 €	14,00 €	23,00 €	15,00 €	15,00 €				
122,00 €	122,00 €	122,00 €									
98,00 €	98,00 €	98,00 €									
85,00 €	85,00 €	85,00 €									
67,00 €	67,00 €	67,00 €									
55,00 €	55,00 €	55,00 €									
37,00 €	37,00 €	37,00 €									
24,00 €	24,00 €	24,00 €									
21,00 €	21,00 €	21,00 €									
20,00 €	20,00 €	20,00 €									
18,00 €	18,00 €	18,00 €									
17,00 €	17,00 €	17,00 €									
15,00 €	15,00 €	15,00 €									
14,00 €	14,00 €	14,00 €									
14,00 €	14,00 €	14,00 €									
14,00 €	14,00 €	14,00 €									
12,00 €	12,00 €	12,00 €									
12,00 €	12,00 €	12,00 €									



GÉMOZAC- GÉMOZAC (1ère étape)			
COMMUNE	KMS	SPRINT	DÉTAIL
CRAVANS	4.0	MS	5, 3, 1 pts
ST ANDRE DE LIDON	9.6	PRIME	40, 30, 10 €
THAIMS	14.4		
MONTPELLIER M.	19.1		
MEURSAC	26.1		
THEZAC	29.3	MS	5, 3, 1 pts
RETAUD	36.2	PRIME	20,10 €
RIOUX	43.1		
ST SIMON DE P.	49.2		
TESSON	54.1		
BERNEUIL	58.7		
VILLARS EN PONS	63.9		
JAZENNES	66.4		
TANZAC	70,0	PRIME	30, 20, 10 €
GIVREZAC	71.6	MS	5, 3, 1 pts
ST GERMAIN DU S.	76.8		
CHAMPAGNOLLES	79.4	PRIME	20, 10 €
BOIS	81.2		
ST GENIS-CHASSAC	87.9	MS	5, 3, 1 pts
ST CIERS/JASSERIE	97.0	MG	5, 3, 1 pts
ST THOMAS DE C.	102,0	MG	5, 3, 1 pts
LES JUSTICES	103,5	MG	5, 3, 1 pts
ST DIZANT DU GUA	104.0		
LORIGNAC	106.2		

BOUGNEAU - PONS (2ème étape) SUITE...			
COMMUNE	KMS	SPRINT	DÉTAIL
ST FORT SUR GDE	108,2		
FLOIRAC MAGELOUP	110.2	MG	5, 3, 1 pts
MORTAGNE	114.2	MG	5, 3, 1 pts
VIROLLET	127.2		
GEMOZAC 1er passage	131.6	MS	5, 3, 1 pts
GEMOZAC 2è passage	144.9		
GEMOZAC arrivée	158,2		

BOUGNEAU - PONS (2ème étape)			
COMMUNE	KMS	SPRINT	DÉTAIL
BOUGNEAU	7.7	MS	5, 3, 1 pts
ST SEURIN DE P.	11.0	PRIME	15, 5 €
ST SEVER DE STGE	20.9		
MONTILS	29.0	PRIME	15, 5 €
ROUFFIAC	33.5		
BRIVES SUR CHTE	36.7		
PERIGNAC	45.2		
COULONGES	49.5	MS	5, 3, 1 pts
MEUSSAC	51.8	MG	5, 3, 1 pts
BIRON	58.0		
AVY	64.9	PRIME	20, 10 €
FLEAC SUR SEUGNE	68.5		
MOSNAC	72.0	MS	5, 3, 1 pts
MARIGNAC	78.8		

BOUGNEAU - PONS (2ème étape) SUITE...			
COMMUNE	KMS	SPRINT	DÉTAIL
BOUGNEAU	100,2	MS	5, 3, 1 pts
PONS 1er passage	110.3		
BONDONNAT 1er pas	114.3	MG	5, 3, 1 pts
PONS 2ème passage	117.3		
BONDONNAT 2è pas.	121.3	MG	5, 3, 1 pts
PONS 3ème passage	124.3		
PONS 4ème passage	131,3		
BONDONNAT 4è pas.	135.3	MG	5, 3, 1 pts
PONS 5ème passage	138.3	MS	5, 3, 1 pts
PONS 6ème passage	145.3		
BONDONNAT 6è pas	149.3	MG	5, 3, 1 pts
PONS 7ème passage	152.3		
PONS 8ème passage AR	159.3		



Permanence

Lieu & horaires d'ouverture

Accueil et retrait des dossiers **samedi 19 septembre 2020 de 8h30 à 10h00** lycée Emile Combes 9, rue des cordeliers 17800 Pons.

Responsable : 06.77.62.77.46

Réunion des directeurs sportifs

La réunion des directeurs sportifs, en présence des membres du Collège des Arbitres, se tiendra le **samedi 19 septembre 2020 à 10h15** :

lycée Emile Combes 9, rue des cordeliers 17800 Pons.

En cas de nécessité, il pourrait être décidé de réunir les Directeurs Sportifs le dimanche salle mairie 17260 Gémozac (voir les communiqués).

Samedi 19 septembre 2020

Présentation des équipes et signature feuille de départ sur le podium protocolaire route de chez charrier à Gémozac (17260) :

12h00 à 12h45

Appels des coureurs : 12h45

Départ : 13h00

Pour la présentation avant les 1ère et 2ème étape les coureurs devront se présenter par équipe complète et porter des masques.

Dimanche 20 septembre 2020

Présentation des équipes et pointage de la feuille de départ sur le tivol/podium protocolaire à Bougneau (17800) entrée du bourg :

12h00 à 12h45

Appels des coureurs : 12h45

Départ : 13h00

Lieux pratiques

Contrôle Antidopage

Samedi 19 septembre 2020

Salle à coté du centre de secours route de Royan 17260 Gémozac

Dimanche 20 septembre 2020

Centre de Secours Rue du Champ de Foire 17800 PONS

Hébergement & Restauration

Prise en charge

Toutes les équipes peuvent être prises en charge à partir du dîner du Vendredi 18 septembre 2020 et jusqu'au déjeuner du dimanche. L'équipe prise en charge comprend, six coureurs, le directeur sportif, un mécanicien, un assistant, soit **neuf personnes au total**.

Chaque équipe pourra venir avec des accompagnateurs en plus au tarif de 70 € par personne supplémentaire sous réserve de disponibilité et de réservation effectuée auprès du responsable Claude Montazeaud tél.07.70.63.60.81

Les équipes ont impérativement, signalé à l'aide du tableau mis à leur disposition en juin (cf modèle ci-dessous) si leur équipe serait présente ou non aux repas et à l'hébergement en précisant le nombre de personnes. Le non-respect engage des frais inutiles. L'organisation facturera les prestations pour les personnes supplémentaires ainsi que les prestations commandées et non utilisées (cf. tarif sur tableau joint).

Toutes les équipes seront logées, par l'organisation, au **Lycée Emile Combes 9, rue des cordeliers 17800 Pons.**

L'accès sera possible le vendredi 18 septembre à partir de **14h30**. Le parking de l'hébergement ne sera accessible qu'à partir de 17h30 mais un parking se situe à proximité du site.

Le petit déjeuner sera servi tous les jours (samedi et dimanche au lycée Emile Combes 9, rue des cordeliers 17800 Pons.

TARIF	
Petit déjeuner au lycée	3 €
Repas au lycée	10 €
Hébergement lycée	12 €
Totalité du séjour	70 €

Les autres repas seront également servis au lycée Emile Combes 9, rue des cordeliers 17800 Pons.

ATTENTION :

Il vous faudra prévoir vos sacs de couchage.

Restauration (horaires)

Les équipes seront à des tables indépendantes. Les repas seront en adéquation avec la pratique sportive et seront servis aux heures qui conviennent. Le respect des règles sanitaires imposées par le lycée Emile Combes sera impératif. Toute équipe qui ne respecterait pas ces règles pourra être exclue par l'organisateur.

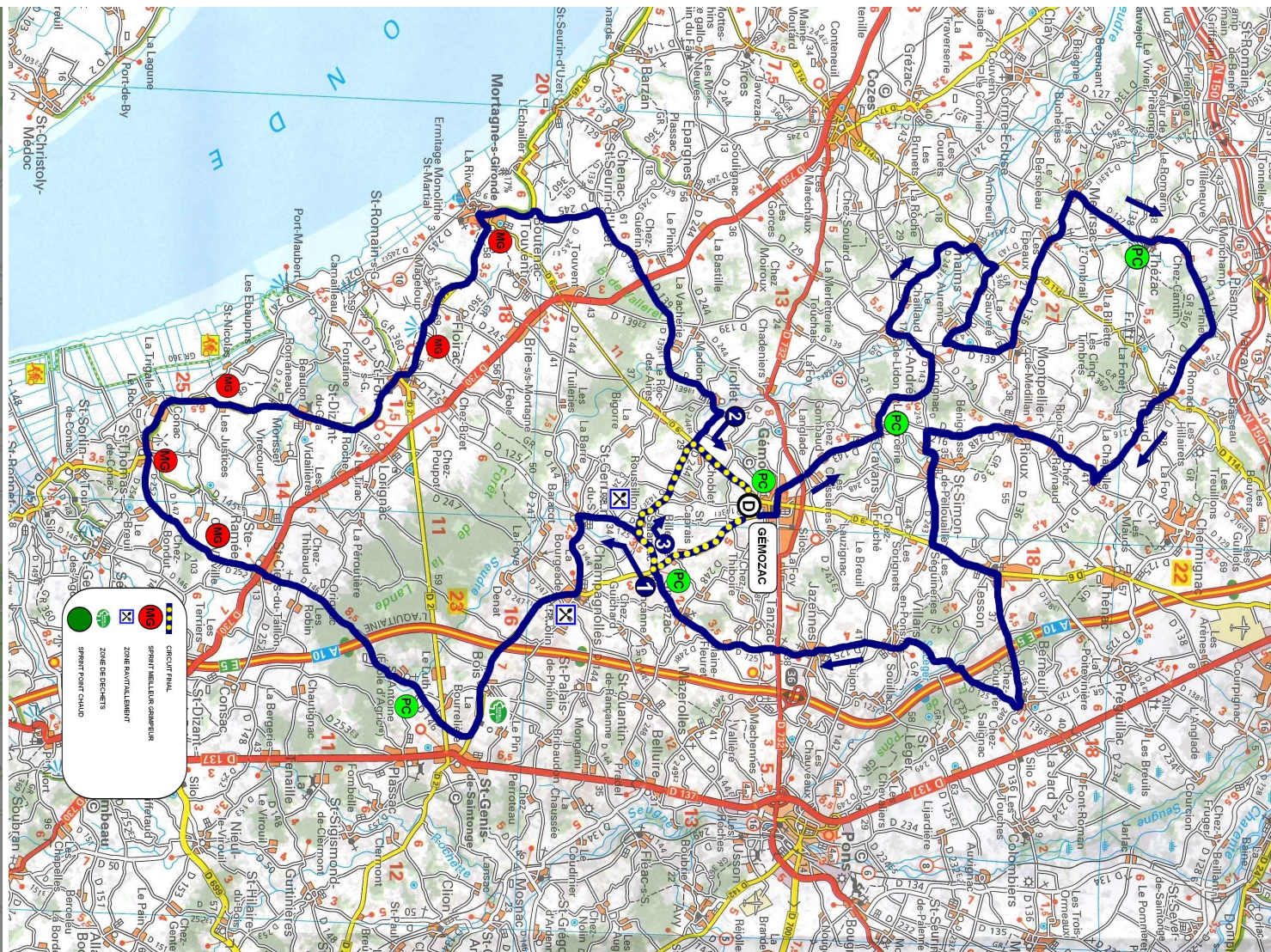
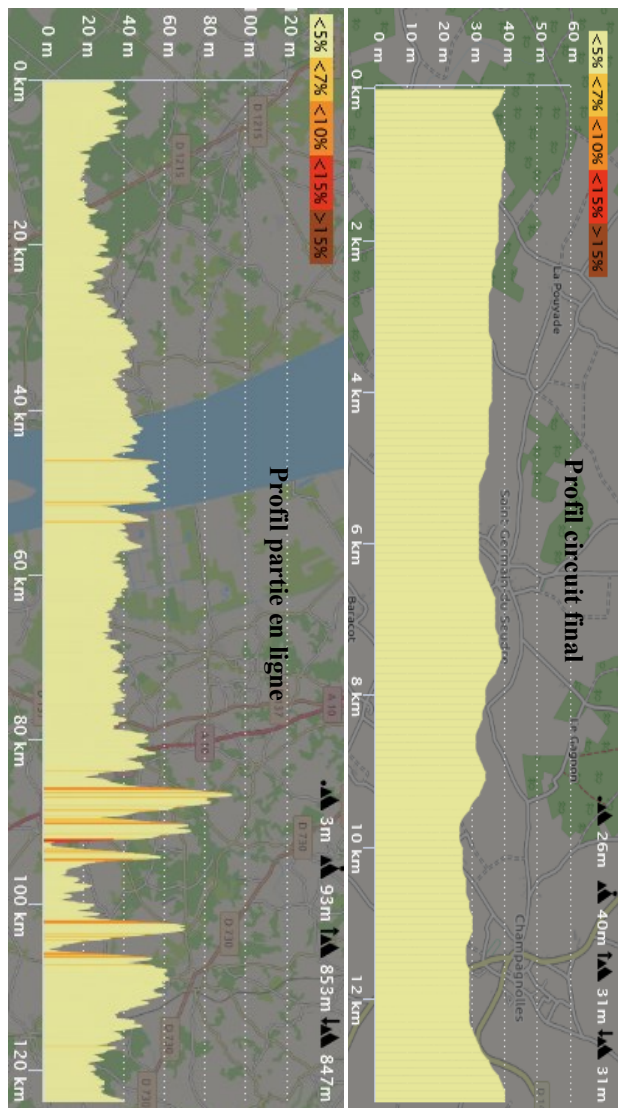
La restauration est prévue au self du lycée Emile Combes :

Petit déjeuner 7h00- 8h00

Déjeuner 8h30 - 10h00

Dîner 19h30 - 20h00

	PETIT DEJEUNER LYCÉE	DEJEUNER LYCÉE	DINER LYCÉE	HEBERGEMENT LYCÉE
Vendredi 18/09				
Samedi 19/09				
Dimanche 20/09				

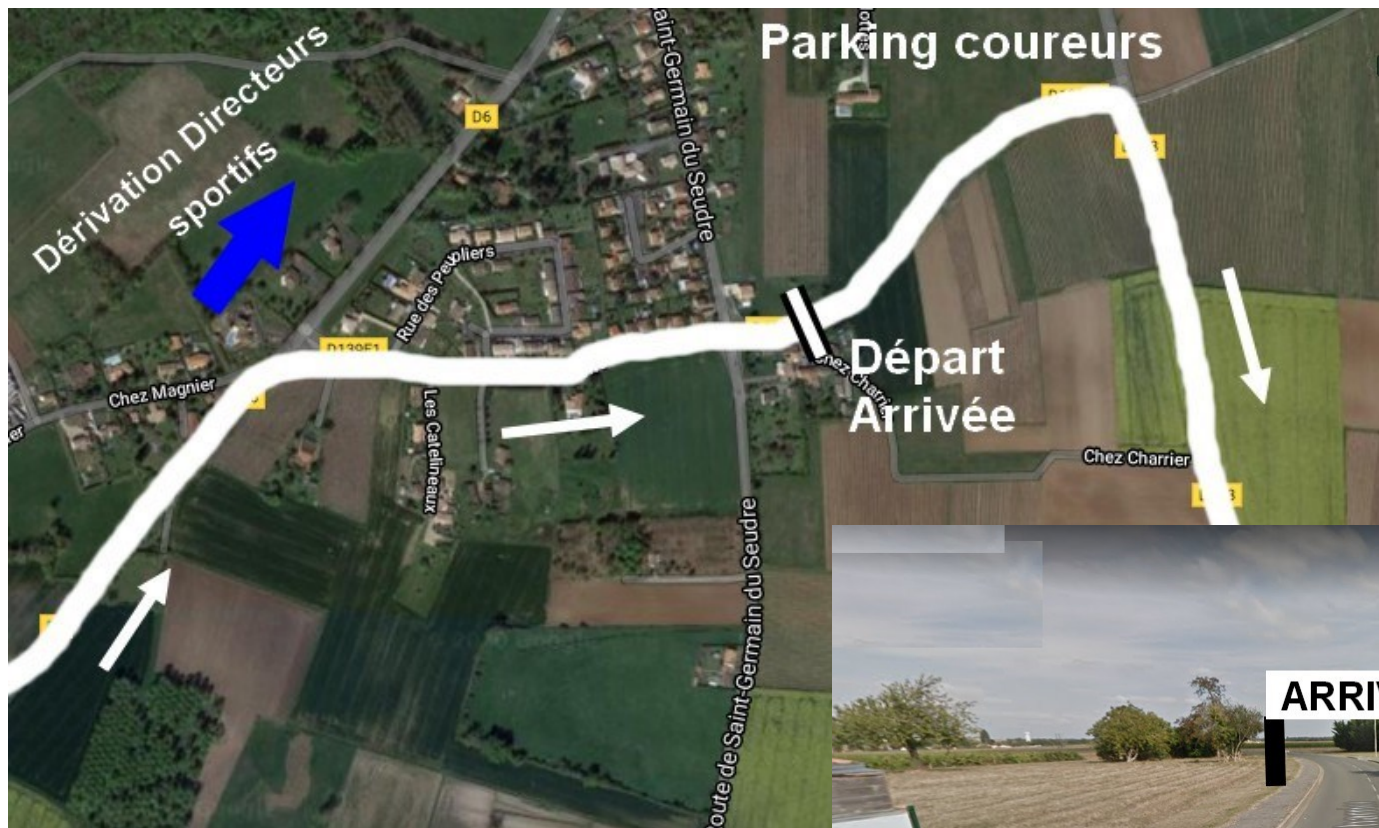


ITINERAIRE DETAILLE	MS MG ZR ZV	km parcours	km restants	Course à 40km/h	Course à 43km/h
1ère étape					
D/A : GÉMOZAC					
DEPART FICTIF GEMOZAC rte chez Charrier				13:00	13:00
Rte chez charrier / D143 à gauche				13:00	13:00
Stop à gauche / rue du Maréchal Foch				13:00	13:00
Au feu tout droit rue du Général Leclerc				13:00	13:00
Garage voiture / à droite route de Cravans			158,2	13:00	13:00
DEPART REEL hippodrome					
Carrefour D732 / D143 tout droit				13:00	13:00
Déchetterie Passage à niveau				13:00	13:00
Cravans Parking (Haricots)		4,0	154,2	13:06	13:05
Rte de la grande Mercerie Ralentisseurs				13:06	13:05
croisement D143 Tout droit				13:06	13:05
rue des moulins MS				13:06	13:05
La petite Mercerie				13:06	13:05
Les brousses				13:06	13:05
Jorignac D143 / D129 à gauche		7,3	150,9	13:10	13:10
D129 / D139 à gauche				13:10	13:10
St André de Lidon église Ralentisseurs		9,6	148,6	13:14	13:13
D1239 / D129 tout droit				13:14	13:13
D129 / D243 à droite				13:14	13:13
Route du Chaillaud D243 / D243E1				13:14	13:13
Thaims D243E1 / D144 à droite		14,4	143,8	13:21	13:20
Auberge Les mais Ralentisseurs				13:21	13:20
Le Pérat				13:21	13:20
D144 / D143 à droite		15,3	142,9	13:22	13:21
La Sauveté tout droit		16,400	141,8	13:24	13:23
carrefour D143 / D139				13:24	13:23

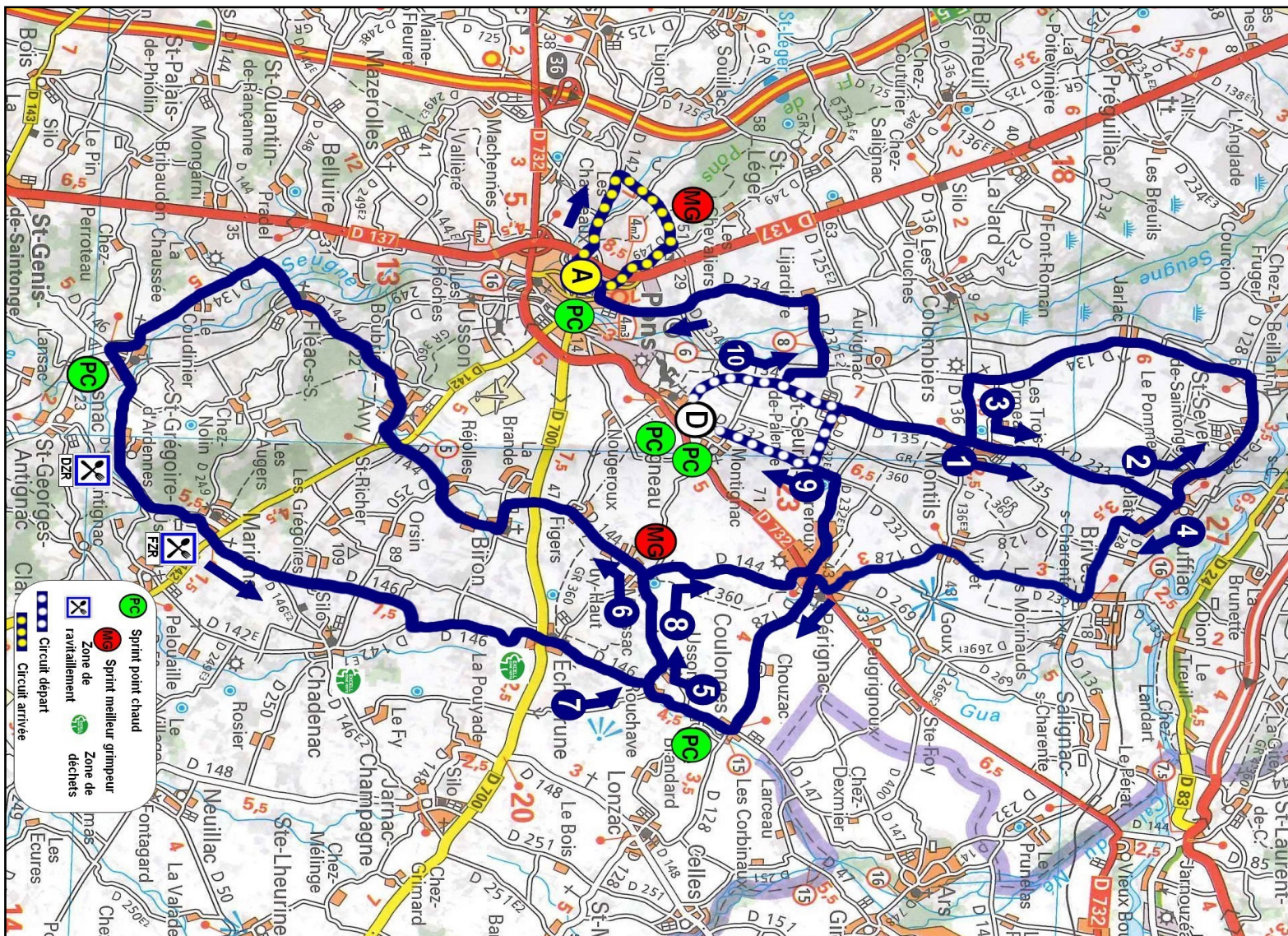
Montpellier de Médillan		19,1	139,1	13:28	13:27
D139 / D136 à gauche				13:28	13:27
D136 Mairie Ralentisseurs				13:28	13:27
carrefour D136 / D144 tout droit Danger				13:28	13:27
Les Epeaux de Meursac		24,2	134,0	13:36	13:34
Meursac Rue du petit moulin		26,1	132,1	13:39	13:36
Rue de la motte Chicanes				13:39	13:36
Rue de la vallade sur				13:39	13:36
Rue du champ de foire 300 mètres				13:39	13:36
D136 / D127 à droite				13:39	13:36
Thézac tout droit MS		29,3	128,9	13:43	13:41
D127/ D131 à droite				13:43	13:41
Varzay D142 à droite direction Rétaud		33,3	124,9	13:49	13:47
Rétaud Place de la mairie au stop à droite		36,2	122,0	13:54	13:51
D216 Route de Rioux tout droit				13:54	13:51
D216 / D142 à gauche				13:54	13:51
Route de Tesson à droite				13:54	13:51
La Chapelle à droite D129		40,0	118,2	14:00	13:56
Rioux D129 tout droit		43,1	115,1	14:04	14:01
D129 / DD216 à gauche				14:04	14:01
Bégnigousse		47,4	110,8	14:11	14:07
D216 / D243 à gauche La Coudaignerie				14:11	14:07
St Simon de Pelouaille passage étroit		49,2	109,0	14:13	14:09
école D243 / tout droit				14:13	14:09
Les Séguinières D243/D6 à gauche				14:13	14:09
Tesson Eglise à droite, rue de la Forge		54,1	104,1	14:21	14:16
Les Pièrrierières				14:21	14:16
tout droit Puits d'Auché				14:21	14:16
Chez Couturier				14:21	14:16
Berneuil à droite rue du Porche		58,7	99,5	14:28	14:23
D249 / D125 à droite				14:28	14:23
D125 / D125 tout droit				14:28	14:23
Villars en Pons		63,9	94,3	14:35	14:30

ITINÉRAIRE DÉTAILLÉ	MS MG ZR ZV	km parcours	km restants	Course à 40km/h	Course à 43km/h
1ère étape					
D/A : GÉMOZAC					
D125 Eglise tout droit				14:35	14:30
Jazennes		66,4	91,8	14:39	14:34
Carrefour Pons Gémozac D732				14:39	14:34
D125 tout droit Tancac				14:39	14:34
Givrezac	MS	71,6	86,6	14:47	14:41
Carrefour de la D143 / D125 tout droit				14:47	14:41
Saint Germain du Seudre Cimetière	DZR	76,8	81,4	14:55	14:48
D125 / D144 à gauche				14:55	14:48
Champagnolles	FZR	79,4	78,8	14:59	14:52
Eglise D144 / D143 à droite Ralentisseur				14:59	14:52
Bois	DZV	81,2	77,0	15:01	14:55
St Genis de Saintonge Silo	FZV	85,4	72,8	15:08	15:00
Le Creuzet à droite Route étroite				15:08	15:00
Carrefour D2 / D146 tout droit				15:08	15:00
Les Grands Bernards		86,7	71,5	15:10	15:02
Carrefour de Chassac	MS	87,9	70,3	15:11	15:04
Saint Antoine Lycée				15:11	15:04
St Ciers du Taillon		95,5	62,7	15:23	15:15
Carrefour D146 / D730 à droite				15:23	15:15
La Jasserie	MG			15:23	15:15
D252 tout droit				15:23	15:15
St Thomas de Conac		101,6	56,6	15:32	15:23
D252 / D145 tout droit				15:32	15:23
Stop D147 / D145 tout droit				15:32	15:23
Eglise	MG			15:32	15:23

Les Justices	MG			15:32	15:23
St Dizant du Gua		104,0	54,2	15:36	15:27
Lorignac		106,2	52,0	15:39	15:30
D145 silo à gauche				15:39	15:30
St Fort sur Gironde		108,2	50,0	15:42	15:33
rue de la fontaine Ralentisseurs				15:42	15:33
D2 / D145 à droite et à gauche				15:42	15:33
Château d'eau				15:42	15:33
Floirac Mageloup (Pineau)	MG	110,2	48,0	15:45	15:36
Croisement Mortagne/Floirac D245 / D145				15:45	15:36
Multiservices	MG			15:45	15:36
Mortagne sur Gironde Rue du Rivallet		114,2	44,0	15:51	15:41
D145 à droite, rue de la Charmille				15:51	15:41
Stop à gauche D145				15:51	15:41
Rue du Moulin du Terrier				15:51	15:41
Patte d'oie à droite D145 / D245				15:51	15:41
La Sauzaie D245 tout droit				15:51	15:41
St Seurin d'Uzet D245 / D139 à droite		116,5	41,7	15:54	15:45
D730 / D139 tout droit				15:54	15:45
D139 / D139E1 tout droit				15:54	15:45
Virollet		127,2	31,0	16:10	16:00
Route de Gémozac D244 à droite				16:10	16:00
Carrefour D6 / D244 à gauche (entrée circuit)				16:10	16:00
Chez Chobelet		129,2	29,0	16:13	16:03
Gémozac Route Chez Charriers 1er passage	MS	131,6	26,6	16:17	16:06
Carrefour D143 stop à droite Champagnolles				16:17	16:06
Billeride				16:17	16:06
Carrefour D125/D143 à droite Les Grands Champs				16:17	16:06
Carrefour D125 / D143E1 à droite chez Favier				16:17	16:06
Carrefour D143E1 / D244 à gauche				16:17	16:06
Carrefour D244 / D6 à droite Chez Chobelet				16:17	16:06
Gémozac Route Chez Charriers 2ème passage		144,9	13,3	16:37	16:25
Gémozac Route Chez Charriers ARRIVEE		158,2	0,0	16:57	16:44



Le circuit final développe 13,300 km et il devra être effectué 2 fois.



BOUCLES NATIONALES DU PRINTEMPS

BOUGNEAU – PONS

ETAPE EN LIGNE 159,300 Kms
DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 2020

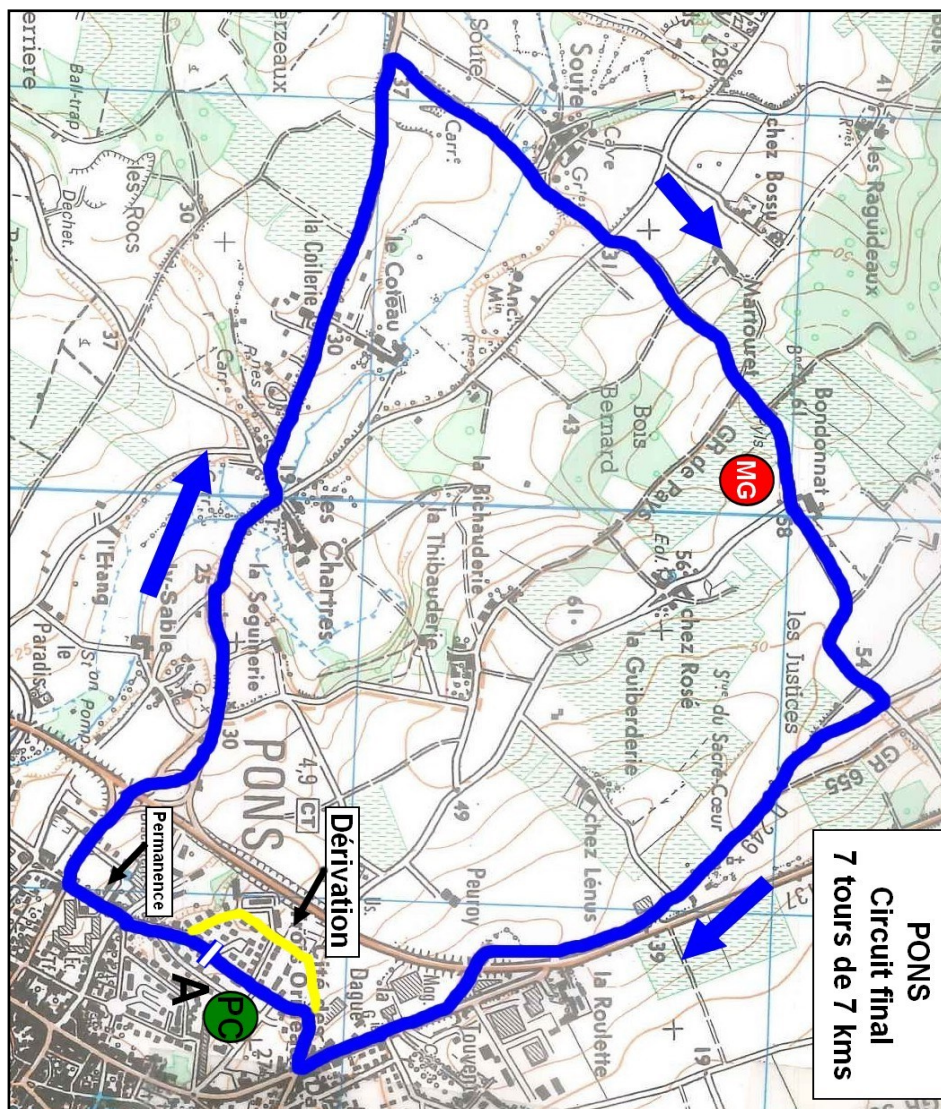
GUIDE DE ROUTE

37èmes Boucles Nationales Du Printemps
19 & 20 septembre 2020 / Nouvelle-Aquitaine

ITINERAIRE DETAILLE	MS MG ZR ZV	km parcourus	km restants	Course à 40km/h	Course à 43km/h
2ème étape					
BOUGNEAU - PONS					
Bougneau route de Brives DÉPART REEL		0,0	159,3	13:00	13:00
Saint Seurin de Palenne ralentisseur		3,3	156,0	13:04	13:04
Orville à droite		4,7	154,6	13:07	13:06
Bougneau cimetière premier passage	MS	7,7	151,6	13:11	13:10
Saint Seurin de Palenne av.Pons ralentisseur		11,0	148,3	13:16	13:15
Montils tout droit		13,8	145,5	13:20	13:19
Rouffiac à gauche		18,0	141,3	13:27	13:25
St Sever Stge à gauche dir.Jarlac voie ferrée		20,9	138,4	13:31	13:29
Carrefour D136 A gauche rue du Prieuré		27,5	131,8	13:41	13:38
Montils à gauche D233		29,0	130,3	13:43	13:41
Rouffiac à droite avenue de Peuplat D128		33,5	125,8	13:50	13:47
Brives sur Charente (La rente) à droite D232		36,7	122,6	13:55	13:51
Virlet		39,3	120,0	13:58	13:55
Virlet tout droit puis gauche D128 rte de Matre		42,8	116,5	14:04	14:00
Pérignac à droite puis 300m à gauche		45,2	114,1	14:07	14:04
Coulounges Route de Coulounges à droite	MS	49,5	109,8	14:14	14:10
Rue des écoles Rouchave			109,8	14:14	14:10
Usson Rue de la croix à gauche rue Maquignon	MG	51,8	107,5	14:17	14:13
Meussac rue de la mairie		54,2	105,1	14:21	14:16
Carrefour D700 Tout droit		56,9	102,4	14:25	14:20
Biron salle des fêtes route Avy		58,0	101,3	14:27	14:22
Réjollas carrefour D142 tout droit		62,8	96,5	14:34	14:28
Avy rue du Médoc, rue des écoles		64,9	94,4	14:37	14:31
Centre bourg Fléac sur Seugne		68,5	90,8	14:42	14:37
Passage à niveau		68,8	90,5	14:43	14:37
Mosnac sur Seugne	MS	72,0	87,3	14:48	14:42

Après le pont étroit à droite		87,3	14:48	14:42
Route de la forge / route de St Grégoire	DZR	87,3	14:48	14:42
Rue de Methez St Grégoire d'Ardenne		76,0	83,3	14:54
Marignac rue des rochers / rue du stade	FZR	78,8	80,5	14:58
Carrefour D142 tout droit Chadenac		80,4	78,9	15:00
Carrefour à gauche D146	DZV	83,4	75,9	15:05
Echebrune carrefour D700 tout droit	FZV	86,1	73,2	15:09
Rouchave / Rue de la Croix Usson		88,4	70,9	15:12
Meussac ralentisseurs + rétrécissement		91,0	68,3	15:16
à droite direction Pérignac		94,5	64,8	15:21
Route de Prérout Carrefour D732 à gauche		95,5	63,8	15:23
Bougneau cimetière	MS	100,2	59,1	15:30
D134 / D232E2 à gauche Lijardière		103,0	56,3	15:34
le Peux-les Racauds-les Chartiers-les Sallands		107,0	52,3	15:40
Route de Colombiers Pons Entrée du circuit		110,0	49,3	15:45
1er passage av de l'Assomption/ av Gabriel Moreau / Place de L'Europe/direction RD 142 les Chartres, la Coile- rie, Soute, Martouret, Bondonnat, D249, av. Gambetta,		110,3	49,0	15:45
Côte de Bondonnat	MG	114,3	45,0	15:51
2ème passage fin du 1er tour		117,3	42,0	15:55
Côte de bondonnat	MG	121,3	38,0	16:01
3ème passage fin du 2ème tour		124,3	35,0	16:06
Côte de bondonnat		128,3	31,0	16:12
4ème passage fin du 3ème tour		131,3	28,0	16:16
Côte de bondonnat	MG	135,3	24,0	16:22
5ème passage fin du 4ème tour	MS	138,3	21,0	16:27
Côte de bondonnat		142,3	17,0	16:33
6ème passage fin du 5ème tour		145,3	14,0	16:37
Côte de bondonnat	MG	149,3	10,0	16:43
7ème passage fin du 6ème tour		152,3	7,0	16:48
Côte de bondonnat		156,3	3,0	16:54
8ème passage fin du 7ème tour Arrivée		159,3	0,0	16:58

CIRCUIT FINAL PONS



PROFIL CIRCUIT FINAL





Dispositif sanitaire

Les mesures sanitaires COVID 19, rendues obligatoires par les instructions gouvernementales et les arrêtés préfectoraux, s'imposent à l'ensemble des acteurs et spectateurs des 37èmes Boucles Nationales du Printemps.

Précisions : le port du masque est obligatoire dans les zones de départ et d'arrivée des étapes, dans les zones de ravitaillement pour les assistants et les organisateurs, pour les protocoles, à l'intérieur du lycée sauf dans les chambres et aux tables pour les repas.

En outre pour les protocoles les maillots distinctifs seront remis aux coureurs avant qu'ils ne montent sur le podium, les coureurs respecteront la distanciation physique et les élus seront appelés les uns après les autres pour la remise des trophées et ou prise de parole.

Dispositif de secours

Service médical

Le service médical sera suivi par le Docteur **Houyame SIHARD (06.68.41.06.47)**

Deux ambulances de la société « Ambulances Etoiles » assureront l'accompagnement de l'épreuve pour une éventuelle intervention et évacuation vers l'hôpital le plus proche si nécessaire après avis du médecin.

Urgences

Hôpital de Saintes
1 boulevard Ambroise Paré
17108 SAINTES
Tél : 05.46.95.15.15

Hôpital de Jonzac
4 avenue Winston CHUR-
CHILL
17500 JONZAC
Tél : 05.46.48.75.75



ORGANISATEURS A.P.O.GÉ CYCLISTE

Directeur de l'épreuve

Jacques SUIRE / 06.07.14.53.00
Président A.P.O.GÉ CYCLISTE

Organisation générale

Alain GAILLARD / 06.67.51.06.08

Secrétariat Général

Philippe TABOURIN / 06.58.49.15.42

Animateur

Alain LAGARDE 06.89.36.05.83
Didier RENO 06.23.68.18.10

Responsable Restauration Organisation

Claude MONTAZEAUD / 07.70.63.60.81

Responsable Restauration Partenaires

Claude MONTAZEAUD / 07.70.63.60.81

Responsable Lignes Départ et Arrivée

Jacky CASSAGNE / 06.82.26.20.52

Responsable Signalétique parcours

Jean Yves CHOTARD / 06.76.66.72.25
Eric JEAN / 07.81.60.96.31
Romuald CHOTARD / 06.74.47.26.54

Responsable Signalétique arrivée

Jean Claude CHEVILLON / 07.72.00.21.83
Rémy FUSEAU / 06.79.27.05.50

Responsable Véhicules Suiveurs

Jérémy FELICITE 06.20.69.06.73

Responsable Communication visuelle

John TROTT 06.75.78.79.81

Responsable Protocole

Jacques SUIRE 06.07.14.53.00

Liaisons Radios

M.D.S. / 06.09.79.71.96

Gestion Informatique—Classements / S.T.S

Frédéric LAFFARGUE / 06.18.01.19.07
Henry LAFFARGUE / 06.20.53.48.72
Jean Pierre AUDARD / 06.80.37.45.20

Moto Sécurité

NIORT MOTO SECURITE / 06.23.56.25.51
06.86.53.14.17

Responsable Hébergement

Michel PELTIER / 05.46.91.93.61
Clara FEUGNET / 07.71.12.99.14

Responsable Sécurité

Jacky CASSAGNE / 06.82.26.20.52

Escorteurs

Alain GAILLARD, Michel PELTIER, Philippe TABOURIN, Jacky CASSAGNE, Jean Claude CHEVILLON, Jacky PATEUR, Rémy FUSEAU

Coordinateurs COVID 19

Philippe TABOURIN / 06.58.49.15.42
Jacky CASSAGNE / 06.82.26.20.52

Fédération

Fédération Française de Cyclisme

FOUREZ Alexandre

Coordinateur Route FFC
Tél : +33 (0)6.99.15.94.21
E-mail : a.fourez@ffc.fr

GICQUELLO Brendan

Adjoint Coordinateur Route FFC
Tél : +33 (0)1.81.88.09.53
E-mail : b.gicquello@ffc.fr



Ouverture Course (A)

Chauffeur : Jacques SUIRE 06.07.14.53.00
Michel GASSE 06.77.62.77.46

Voiture Pilote (B)

C : Jacky SORNIN 06.10.23.50.39
Gilbert CLISSON 06.48.52.49.35

Presse

C : Éric GODET 06.86.16.68.59
Jean Pierre BIGEON
Freddy GUERIN

Dépannage Moto

C : Guy COURTOIS 06.13.65.10.89
Richard CONTE 06.83.52.16.35

Dépannage Neutre 1

Véhicule CD 17
C : Claude RENOUX 06.74.12.33.84

Dépannage Neutre 2

C : Jean-Guy TRICAUD 06.14.41.76.78
Cyril RUPIN

Juge Arrivée/Chronométrateur 1

C : Jean VALDIVIESSO 06.12.33.01.33
Juge arrivée Alain VANDAL 06.73.51.12.72
Mel. : a.vandal@laposte.net
Chronométrateur Sophie LAVAUD 07.67.94.09.72
sophie.collet74@hotmail.com

Moto Ardoisier

Daniel FEDON

Moto 1 Arbitre

Arbitre : Philippe MOREAU 06.88.39.30.65
Mel. : moreau.philippe8@gmail.com

Moto 2 Arbitre

Arbitre : Christelle PINEAU 06.48.60.14.77
Mel. : c.pineau37@orange.fr

Moto Sécurité

Yannick GABORIT
06.23.56.25.51/06.86.53.14.17/06.07.33.47.86

Président Jury

C : Alain CLOUET 06.80.65.10.98
Alexandre NOUHAUD 06.80.96.35.84
Mel. : nouhaud.alexandre@gmail.com

Médecin

C : Jean Claude BOUTINON 06.87.80.86.53
Dr Houyame SIHARD 06.68.41.06.47

Arbitre titulaire 1

C : Yaurick LAIR 06.27.41.47.66
Arbitre : Olivier ROUSSEAU 06.09.35.82.00
Mel. : olivierrousseau070@gmail.com

Arbitre titulaire 2

C : Gilles QUEYLAT 06.14.84.72.34
Arbitre : Patricia BLANQUEFORT 06.73.09.03.08
Mel. : patricia.b7@orange.fr

Ambulances

2 véhicules Ambulances ETOILES

Minibus Balai

C : Jérémy FELICITE 06.20.69.06.73
Mado TEMPLERAUD 06.73.65.26.58

Camion BALAI

Jacques FAURE

Fléchage MG/MS

Jean Yves CHOTARD 06.76.66.72.25

ORGANISATEURS



**PARTENAIRES
INSTITUTIONNELS**



PARTENAIRES



OFFICIELS

